

COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS





**ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027  
TABLE DES MATIÈRES  
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

NUMÉRO DE QUESTION	SUJET DE LA QUESTION	RÉFÉRENCE AU CAHIER DU MSP	PAGE
	OPPOSITION OFFICIELLE		
<b>2</b>	Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2025-2026, dont ont fait partie le ministère ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, les dates des rencontres, le budget et les résultats obtenus.		5
<b>4</b>	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027 : a.le nom de toutes les campagnes; b.les coûts de ces campagnes; c.le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser; d.les dates de diffusion de la campagne; e.les objectifs visés par chaque campagne.		6
<b>6</b>	Pour chacune des organisations ci-dessous, veuillez nous fournir la liste les compressions budgétaires demandées par le gouvernement et nous détailler les mesures de compressions mises en place par l'organisation pour répondre à la demande du gouvernement en indiquant la mesure et l'économie générée (ex. : suppression de poste, fin de programme, arrêt du temps supplémentaire, etc.) : a.Ministère de la Sécurité publique; b.Commissaire à la déontologie policière; c.Bureau du Coroner; d.RACJ; e.SQ; f.Tribunal administratif de déontologie policière; g.BEI; h.Commission des libérations conditionnelles; i.Fonds des services de police; j.UPAC; k.École nationale de police; l.École nationale des pompiers; m.SOPFEU.	MSP	

7	<p>Pour chacune des organisations ci-dessous, veuillez nous fournir les investissements faits pour l'intégration de l'intelligence artificielle en indiquant le coût et le type d'investissement (ex : frais mensuels, formations, etc.) :</p> <p>a.Ministère de la Sécurité publique;  b.Commissaire à la déontologie policière;  c.Bureau du Coroner;  d.RACJ;  e.SQ;  f.Tribunal administratif de déontologie policière;  g.BEI;  h.Commission des libérations conditionnelles;  i.Fonds des services de police;  j.UPAC;  k.École nationale de police;  l.École nationale des pompiers;  m.SOPFEU.</p>	MSP	
8	Veuillez nous fournir les mesures d'économies et les mesures en révision des programmes identifiés afin de respecter la cible de compression budgétaire fixée par le SCT au ministère de la Sécurité publique pour 2025-2026, ventilé par organisme.		7
335	<p>Concernant l'unité permanente anticorruption (UPAC), fournir :</p> <p>a.Au 31 mars 2026, le nombre de personnes affectées à l'UPAC, ventilation en fonction de l'organisme d'origine (SQ, CCQ, procureur de la couronne, etc.) et objectif à terme quant à l'effectif ;  b.Budget ventilé de l'UPAC pour 2025-2026 et prévisions pour 2026-2027;  c.Liste des bureaux ou bâtiments acquis ou loués par le ministère pour installer les membres de l'UPAC;  d.Le nombre de perquisitions, d'arrestations et d'accusations menées ou portées par l'UPAC entre le 1er avril 2024 et le 31 mars 2026;  e.Bilan des activités de l'UPAC.</p>		8
336	Veuillez nous ventiler, par corps d'emploi et par région, l'effectif complet de l'UPAC, en indiquant si ce sont des policiers ou des civils. Pour les policiers/enquêteurs, veuillez nous indiquer leur provenance (Ex : SPVM, SPVQ, SQ, retraité, etc.)		15
337	Le taux de roulement de personnel de l'UPAC en 2025-2026.		17

338	<p>338. Veuillez indiquer, pour 2025-2026:</p> <p>a. Le nombre de dénonciations en nous fournissant une brève description; i. Depuis la création de l'UPAC; ii. En 2025-2026.</p> <p>b. Le nombre d'enquêtes ouvertes; i. Depuis la création de l'UPAC; ii. En 2025-2026.</p> <p>c. Le nombre d'enquêtes en cours; d. Le nombre d'enquêtes fermées, sans accusation; i. Depuis la création de l'UPAC; ii. En 2025-2026.</p> <p>e. Le nombre de dossiers remis au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) i. Depuis la création de l'UPAC; ii. En 2025-2026.</p> <p>f. Le nombre de dossiers ayant mené à des accusations du DPCP en nous fournissant une brève description : i. Depuis la création de l'UPAC; ii. En 2025-2026.</p> <p>g. Le nombre de dossiers ayant mené à une condamnation; i. Depuis la création de l'UPAC; ii. En 2025-2026.</p> <p>h. La durée moyenne des enquêtes; i. Depuis la création de l'UPAC; ii. En 2025-2026.</p> <p>i. Le nombre d'enquêtes fermées depuis la création de l'UPAC n'ayant mené à aucune accusation en indiquant : i. La date de début de l'enquête; ii. La date de la fermeture de l'enquête.</p>		18
339	Veuillez nous fournir la liste des enquêtes demandées, suspendues ou annulées pour des raisons politiques ou administratives en 2025-2026.		21
340	Veuillez nous fournir les garanties d'indépendance entre l'UPAC et le gouvernement du Québec.		22
341	<p>Veuillez nous fournir la liste des divulgations d'actes répréhensibles reçues d'un organisme public en 2025-2026 en indiquant :</p> <p>a. La date de réception; b. L'organisme public qui a transféré le dossier; c. Une brève description de l'acte répréhensible; d. L'état d'avancement du dossier (enquête en cours, enquête terminée, etc.) e. La date de fermeture du dossier; f. Si des accusations ont été portées, veuillez dresser la liste des chefs d'accusation.</p>		24
342	<p>Veuillez nous fournir la liste des contrats donnés à des consultants, avocats privés et experts externes en 2025-2026 en indiquant :</p> <p>a. Une brève description du contrat; b. La durée du contrat; c. Le montant du contrat.</p>		25
343	<p>Veuillez nous fournir la liste des contrats accordés à des entreprises privées pour des services liés aux enquêtes en 2025-2026 en indiquant :</p> <p>a. Une brève description du contrat; b. La durée du contrat; c. Le montant du contrat.</p>		26
344	<p>Veuillez nous indiquer les montants détaillés investis en 2025-2026. Si les sommes ont été octroyées par contrat à l'externe, veuillez le spécifier :</p> <p>a. En cybersurveillance et en technologies d'enquête; b. En filature.</p>		27

345	Depuis le 1er janvier 2024, veuillez nous fournir une liste des rencontres ainsi que l'ordre du jour des rencontres du Commissaire de l'UPAC avec : a.Le ministre de la Sécurité publique; b.Le cabinet du ministre de la Sécurité publique; c.Le ministère de la Sécurité publique.		28
346	Veuillez nous fournir la liste des enquêtes actuellement en cours impliquant des ministères ou organismes du gouvernement du Québec.		29
347	Veuillez nous spécifier, par région, le nombre d'enquêteurs provenant du Programme de formation en enquête du Commissaire à la lutte contre la corruption de l'École nationale de police du Québec (ENPQ) en indiquant : a.La date de fin de leur formation; b.La date de leur embauche; c.La date de fin de leur emploi, si applicable; d.Leur formation initiale (ex : comptable, avocat, etc.); e.La répartition des enquêteurs formés par corps de police.		30
<b>NUMÉRO DE QUESTION</b>	<b>DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION</b>	<b>RÉFÉRENCE AU CAHIER DU MSP</b>	<b>PAGE</b>
9	Quels projets, mesures, politiques ou programmes ont fait l'objet d'une analyse différenciée des sexes (ADS).		32
<b>NUMÉRO DE QUESTION</b>	<b>TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION</b>	<b>RÉFÉRENCE AU CAHIER DU MSP</b>	<b>PAGE</b>
4	Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés, dont ont fait partie le ministère ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats obtenus.		33
7	Pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du ministère, fournir : a.la liste des employés et des membres du conseil d'administration; b.la liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé, en indiquant leur nom, leur titre et les dates du début et de la fin de leur mandat, ainsi que leur rémunération; c.la liste des personnes qui ont été nommées, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, ainsi que leur rémunération. Inclure leur cv; d.leurs frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.		34
16	Unité permanente anticorruption (UPAC) : a.Au 1er mars 2025, le nombre de personnes affectées à l'UPAC, ventilation en fonction de l'organisme d'origine (SQ, CCQ, procureur de la Couronne, etc.). Objectif à terme quant à l'effectif; b.Budget ventilé de l'UPAC pour 2024-2025; c.Liste des bureaux ou bâtiments acquis ou loués par le ministère pour installer les futurs membres de l'UPAC; d.Le nombre de perquisitions, d'arrestations et d'accusations menées ou portées par l'UPAC entre le 1er avril 2019 et le 31 mars 2025; e.Bilan des activités de l'UPAC; f.Toute étude, document ou analyse au sujet d'un changement de statut ou de structure de l'UPAC.		35
<b>Annexe - Liste des sites Internet</b>			36



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

### Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **002**

Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2025-2026, dont ont fait partie le ministère ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats obtenus.

Comité ou groupe de travail <sup>1</sup>	Mandat	Représentants	Budget	Résultats
Comité de prévention et de sensibilisation aux meilleures pratiques en matière d'intégrité publique, de gouvernance et de conformité	Instauré par le Commissaire à la lutte contre la corruption en 2021-2022 et affilié au Forum des partenaires en intégrité publique, le Comité vise essentiellement le partage des bonnes pratiques en matière de prévention et la mise en place d'actions concertées.	Regroupe des représentants de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Commissaire à la lutte contre la corruption;</li> <li>• Commission municipale du Québec;</li> <li>• Lobbyisme Québec;</li> <li>• Bureau de la concurrence du Canada;</li> <li>• Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie;</li> <li>• Sous-secrétariat aux marchés publics du Secrétariat du Conseil du Trésor;</li> <li>• Protecteur du citoyen;</li> <li>• Commission de la fonction publique;</li> <li>• Autorité des marchés publics;</li> <li>• Bureau de l'Inspecteur général de la Ville de Montréal;</li> <li>• Élections Québec;</li> <li>• Commissaire à l'éthique et à la déontologie.</li> </ul>	Aucun	Nombre de rencontres entre le 1 <sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026 : 3
Comité de liaison UPAC-DPCP	Instauré par le Commissaire à la lutte contre la corruption en 2019-2020 en réponse à une recommandation du Comité de surveillance des activités de l'UPAC, ce Comité vise essentiellement à assurer une compréhension partagée des enjeux stratégiques et administratifs communs ou propres à chacune des organisations et à identifier des orientations pour y répondre.	Regroupe des représentants de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Commissaire à la lutte contre la corruption;</li> <li>• Directeur des poursuites criminelles et pénales.</li> </ul>	Aucun	Nombre de rencontres entre le 1 <sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026 : 0

Au 31 janvier 2026

<sup>1</sup> Comités ou groupes de travail pilotés par l'organisme.



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

### Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **004**

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027 :

- a) le nom de toutes les campagnes;
- b) les coûts de ces campagnes;
- c) le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser;
- d) les dates de diffusion de la campagne;
- e) les objectifs visés par chaque campagne.

s.o.

Au 31 janvier 2026



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

### Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **008**

Veillez nous fournir les mesures d'économies et les mesures en révision des programmes identifiés afin de respecter la cible de compression budgétaire fixée par le SCT au ministère de la Sécurité publique pour 2025-2026, ventilé par organisme.

L'information est disponible dans le budget de dépenses.

Il convient toutefois de noter qu'en vertu de l'article 36 de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (chapitre G-1.011), le CLCC n'est pas assujéti aux mesures de restriction en matière de dotation. Bien que le CLCC ne soit pas assujéti, il a tout de même maintenu certains postes vacants afin de contribuer aux efforts. Il a également restreint l'utilisation du temps supplémentaire et diminué les dépenses en matière de déplacement.

À noter que le CLCC n'administre aucun programme.

Au 31 janvier 2026



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

### Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **335**

Concernant l'Unité permanente anticorruption (UPAC), fournir :

- Au 31 mars 2026, le nombre de personnes affectées à l'UPAC, ventilation en fonction de l'organisme d'origine (SQ, CCQ, procureur de la couronne, etc.) et objectif à terme quant à l'effectif;
- Budget ventilé de l'UPAC pour 2025-2026 et prévisions pour 2026-2027;
- Liste des bureaux ou bâtiments acquis ou loués par le ministère pour installer les membres de l'UPAC;
- Le nombre de perquisitions, d'arrestations et d'accusations menées ou portées par l'UPAC entre le 1er avril 2024 et le 31 mars 2026;
- Bilan des activités de l'UPAC.

- a) Au 31 mars 2026, le nombre de personnes affectées à l'UPAC, ventilation en fonction de l'organisme d'origine (SQ, CCQ, procureur de la couronne, etc.) et objectif à terme quant à l'effectif;

Catégories	Commissaire à la lutte contre la corruption et équipes désignées au sein de l'UPAC	Effectifs
Corps de police spécialisé dans la lutte contre la corruption	Commissaire à la lutte contre la corruption (incluant les prêts de service)	192
<b>TOTAL</b>	<b>COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>	<b>192</b>
Équipes de vérification désignées par le gouvernement	Unité autonome de vérification de la Commission de la construction du Québec et Service de filtrage de sécurité de la Sûreté du Québec	10 <sup>1</sup>
Équipes d'enquête désignées par le gouvernement	Service des enquêtes de l'UPAC de la Régie du bâtiment du Québec et Service des enquêtes de l'UPAC de Revenu Québec	31 <sup>2</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>UPAC</b>	<b>233<sup>3</sup></b>

<sup>1</sup> Pour toutes questions concernant le nombre d'effectifs de la Sûreté du Québec, veuillez vous référer à l'organisme.

<sup>2</sup> À noter que le temps réel alloué aux dossiers de l'UPAC peut varier.

<sup>3</sup> Ce nombre correspond à l'effectif en poste au 31 janvier 2026 et ne tient pas compte des postes vacants. Il inclut les titulaires d'un emploi supérieur.



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **335**

Suite

### b) Budget ventilé de l'UPAC pour 2025-2026 et prévisions pour 2026-2027;

Le budget 2025-2026 du Commissaire à la lutte contre la corruption a été présenté au Livre des crédits 2026-2027.

BUDGET		
	2025-2026 (k\$)	2026-2027 (k\$)
<b>Commissaire à la lutte contre la corruption<sup>4</sup> (corps de police spécialisé)</b>	<b>28 298,80</b>	<b>26 883,40</b>
Ministère de la Sécurité publique	2 535,50	2 789,05 <sup>5</sup>
Sûreté du Québec	N/D	N/D
Revenu Québec	2 150,83	2 150,83 <sup>6</sup>
Régie du bâtiment du Québec	200,36	168,89

### c) Liste des bureaux ou bâtiments acquis ou loués par le ministère pour installer les membres de l'UPAC;

Veillez vous référer au cahier de renseignements généraux à la réponse de la question 10.

<sup>4</sup> Le budget du CLCC inclut les dépenses de l'équipe désignée de la Commission de la construction du Québec.

<sup>5</sup> Il s'agit du budget estimé.

<sup>6</sup> Il s'agit du budget estimé.



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **335**

Suite

d) Le nombre de perquisitions, d'arrestations et d'accusations menées ou portées par l'UPAC entre le 1er avril 2024 et le 31 mars 2026;

Ordonnances et autorisations judiciaires<sup>7</sup>

178 ordonnances ou autorisations judiciaires ont été obtenues (p. ex. : mandat d'arrestation, mandat de perquisition, mandat général, ordonnance de communication, interception de communication privée, etc.).

Arrestations et accusations menées ou portées par l'UPAC<sup>8 9</sup>

**Nombre d'individus et de personnes morales accusés en matière criminelle ou pénale**

Nature des accusations	Individus	Personnes morales	Total
Criminelles	23	0	<b>23</b>
Pénales	5	15	<b>20</b>
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>15</b>	<b>43</b>

<sup>7</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026. Veuillez vous référer aux cahiers de renseignements particuliers des années antérieures pour les informations des autres exercices financiers.

<sup>8</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026. Veuillez vous référer aux cahiers de renseignements particuliers des années antérieures pour les informations des autres exercices financiers.

<sup>9</sup> Incluant les résultats des équipes désignées de l'UPAC.



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **335**

Suite

e) Bilan des activités de l'UPAC<sup>10</sup>;

Dénonciations d'actes répréhensibles au sens de la *Loi concernant la lutte contre la corruption* (chapitre L-6.1)

Dénonciations communiquées au commissaire	2025-2026
Dénonciations d'actes répréhensibles	675

  

Décisions du commissaire	2025-2026
Hors mandat ou frivoles	447
Transférées au commissaire associé aux enquêtes	229
Transférées au commissaire associé aux vérifications	4
<b>Total</b>	<b>680<sup>11</sup></b>

<sup>10</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026. Veuillez vous référer aux cahiers de renseignements particuliers des années antérieures pour les informations des autres exercices financiers.

<sup>11</sup> Le nombre total de décisions peut différer du nombre total de dénonciations reçues au cours d'un même exercice financier.



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **335**

Suite

### Enquêtes criminelles

#### Nombre d'individus accusés en matière criminelle

Période	Individus	Total
2025-2026	23	<b>23</b>

#### Nombre d'individus condamnés en matière criminelle

Période	Individus	Total
2025-2026	11	<b>11</b>

### Enquêtes pénales<sup>12</sup>

#### Nombre d'individus et de personnes morales accusés en matière pénale

Période	Individus	Personnes morales	Total
2025-2026	5	15	<b>20</b>

#### Nombre d'individus et de personnes morales condamnés en matière pénale

Période	Individus	Personnes morales	Total
2025-2026	68	21	<b>89</b>

<sup>12</sup> Incluant les résultats des équipes désignées de l'UPAC.



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **335**

Suite

### Intégrité des entreprises

#### Nombre de demandes reçues de l'Autorité des marchés publics

2025-2026
1 120

#### Nombre de rapports transmis à l'Autorité des marchés publics

Rapports transmis	2025-2026
Rapports de vérification	1 128 <sup>13</sup>

### Vérification – Commission de la construction du Québec (CCQ) – Unité autonome de vérification

Résultats	2025-2026
Heures réclamées	35 983
Montants réclamés	1 038 994 \$

<sup>13</sup> Le nombre total de rapports transmis peut différer du nombre de demandes reçues de l'Autorité des marchés publics au cours d'un même exercice financier. En effet, un rapport peut être communiqué à l'Autorité des marchés publics dans un autre exercice financier. Également, une demande peut faire l'objet de plus d'un rapport.



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **335**

Suite

### Prévention et gestion des risques

Prévention	2025-2026
Activités	75
Participants	5 085

\*Aux résultats de 2025-2026 s'ajoutent plus de 10 000 visionnements de nos capsules de sensibilisation en ligne.

Gestion des risques	2025-2026
Activités	22
Participants	124

Au 31 janvier 2026



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

### Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **336**

Veillez nous ventiler, par corps d'emploi et par région, l'effectif complet de l'UPAC, en indiquant si ce sont des policiers ou des civils. Pour les policiers/enquêteurs, veuillez nous indiquer leur provenance (Ex : SPVM, SPVQ, SQ, retraité, etc.).

Corps d'emploi	Effectif par région (civil et policier)		Policier (effectif)					Civil (effectif)				Total <sup>1</sup>	
	Montréal	Capitale-Nationale	Commissaire à la lutte contre la corruption	Service de police de la Ville de Québec (PRÉT)	Service de police de la Ville de Montréal (PRÉT)	Sûreté du Québec (PRÉT)	Total	Commissaire à la lutte contre la corruption	Équipes de vérification désignées par le gouvernement (Commission de la construction du Québec et Sûreté du Québec)	Équipes d'enquête désignées par le gouvernement (Régie du bâtiment du Québec et Revenu Québec)	MSP (PRÉT)		Total
Titulaire emploi supérieur	3						0	3				3	3
Cadre	4						0	4	1	4		9	9
Officier	8	1	9				9					0	9
Sergent	59	26	70	1	1	13	85					0	85
Avocat	3						0	3				3	3
Professionnel	44	5					0	49	3	26		78	78
Professionnel occasionnel	3						0	3				3	3
Technicien	23	1					0	23	6	1	1	31	31
Technicien occasionnel	3						0	3				3	3
Personnel de soutien	6						0	6				6	6
Étudiant/Stagiaire	3						0	3				3	3
<b>Total</b>	<b>159</b>	<b>33</b>	<b>79</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>94</b>	<b>97</b>	<b>10<sup>2</sup></b>	<b>31<sup>3</sup></b>	<b>1</b>	<b>139</b>	<b>233</b>

<sup>1</sup> Ce nombre correspond à l'effectif en poste au 31 janvier 2026 et ne tient pas compte des postes vacants. Il inclut les titulaires d'un emploi supérieur.

<sup>2</sup> Pour toutes questions concernant le nombre d'effectifs de la Sûreté du Québec, veuillez vous référer à l'organisme.

<sup>3</sup> À noter que le temps réel alloué aux dossiers de l'UPAC peut varier.



COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **336**

Suite

	Provenance de l'effectif policier CLCC avant embauche <sup>4</sup>												
	Service de police de la Ville de Gatineau	Gendarmerie royale du Canada	Service de police de la Ville de Lévis	Service de police de la Ville de Mirabel	Régie inter. de police Richelieu-Saint-Laurent	Service de police de l'agglomération de Longueuil	BEI	Service de police de la Ville de Montréal	Service de police de la Ville de Québec	Sûreté du Québec	Régie inter. de police Thérèse-De Blainville	N/A nouvelle voie d'accès	Total <sup>5</sup>
<b>Policiers CLCC</b>	1	1	1	3	2	3	4	10	10	22	2	20	<b>79</b>

Au 31 janvier 2026

<sup>4</sup> Tous les policiers embauchés par le CLCC ont démissionné ou sont retraités d'un corps policier, à l'exception des policiers provenant de la nouvelle voie d'accès à la fonction d'enquêteur. La provenance des policiers est déterminée par le dernier poste qu'ils ont occupé avant leur affectation actuelle.

<sup>5</sup> Ce nombre correspond à l'effectif en poste au 31 janvier 2026 et ne tient pas compte des postes vacants. Il inclut les titulaires d'un emploi supérieur.



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **337**

Le taux de roulement de personnel de l'UPAC en 2025-2026.

Catégories	Taux de départs volontaires (taux de roulement)	
	Taux 2025-2026	Taux global 2025-2026
Taux de départs volontaires du personnel régulier LFP (%) <sup>1</sup> du CLCC	10,8 %	8,5 %
Taux de départs volontaires du personnel hors FP (%) <sup>2</sup> du CLCC	5,7 %	

Pour toutes questions concernant le taux de départs volontaires des équipes désignées de l'UPAC, veuillez vous référer aux Rapports annuels de celles-ci.

Au 31 janvier 2026

<sup>1</sup> Incluant le personnel régulier nommé en vertu de la *Loi sur la fonction publique* (chapitre F-3.1.1) et excluant les titulaires d'un emploi supérieur, les policiers nommés par le commissaire et ceux en prêt, les employés occasionnels, les étudiants et les stagiaires.

<sup>2</sup> Incluant les policiers nommés par le commissaire et excluant le personnel régulier nommé en vertu de la *Loi sur la fonction publique* (chapitre F-3.1.1), les titulaires d'un emploi supérieur, les policiers en prêt, les employés occasionnels, les étudiants et les stagiaires.



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

### Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **338**

Veillez indiquer, pour 2025-2026 :

a) Le nombre de dénonciations en nous fournissant une brève description  
i. Depuis la création de l'UPAC;  
ii. En 2025-2026;

b) Le nombre d'enquêtes ouvertes;  
i. Depuis la création de l'UPAC;  
ii. En 2025-2026;

c) Le nombre d'enquêtes en cours;

d) Le nombre d'enquêtes fermées, sans accusation;  
i. Depuis la création de l'UPAC;  
ii. En 2025-2026;

e) Le nombre de dossiers remis au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)  
i. Depuis la création de l'UPAC;  
ii. En 2025-2026.

f) Le nombre de dossiers ayant mené à des accusations du DPCP en nous fournissant une brève description :  
i. Depuis la création de l'UPAC;  
ii. En 2025-2026.

g) Le nombre de dossiers ayant mené à une condamnation;  
i. Depuis la création de l'UPAC;  
ii. En 2025-2026.

h) La durée moyenne des enquêtes;  
i. Depuis la création de l'UPAC;  
ii. En 2025-2026.

i) Le nombre d'enquêtes fermées depuis la création de l'UPAC n'ayant mené à aucune accusation en indiquant :  
i. La date de début de l'enquête;  
ii. La date de la fermeture de l'enquête.

Sous-questions <sup>1 2</sup>	2025-2026	Depuis le début des opérations
a) Le nombre de dénonciations en nous fournissant une brève description	675 <sup>3</sup>	9 167

<sup>1</sup> Données du CLCC au 31 janvier 2026 (excluant les résultats des équipes désignées de l'UPAC).

<sup>2</sup> Source : Module d'information policière et SITIC.

<sup>3</sup> En ce qui concerne la description des dénonciations, la divulgation de ces renseignements serait susceptible de contrevenir à différents articles de loi notamment :

- Articles 28 et 59 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*;
- Articles 30 et 31 de la *Loi concernant la lutte contre la corruption*;
- Article 263.5 de la *Loi sur la police*.



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **338**

Suite

Sous-questions <sup>1 2</sup>	2025-2026	Depuis le début des opérations
b) Le nombre d'enquêtes ouvertes	133	1 216
c) Le nombre d'enquêtes en cours	157	
d) Le nombre d'enquêtes fermées, sans accusation (p. ex. : non fondées)	66 À titre de corps de police spécialisé, le CLCC mène des enquêtes afin de déterminer si un crime ou une infraction a été commis et d'en rechercher les auteurs, le cas échéant.  Ainsi, une enquête policière peut mener à la conclusion qu'aucun crime n'a été commis, et ce, malgré la dénonciation communiquée au CLCC de bonne foi par un plaignant.	850 À titre de corps de police spécialisé, le CLCC mène des enquêtes afin de déterminer si un crime ou une infraction a été commis et d'en rechercher les auteurs, le cas échéant.  Ainsi, une enquête policière peut mener à la conclusion qu'aucun crime n'a été commis, et ce, malgré la dénonciation communiquée au CLCC de bonne foi par un plaignant.
e) Le nombre de dossiers remis aux poursuivants <sup>4</sup>	20	295
f) Le nombre de dossiers ayant mené à des accusations du DPCP en nous fournissant une brève description <sup>5</sup>	24 accusés dans le cadre de 14 dossiers  Les descriptions des dossiers ayant mené à des accusations sont accessibles dans la section actualité du site Internet du CLCC (UPAC)	920 accusés dans le cadre de 176 dossiers  Les descriptions des dossiers ayant mené à des accusations sont accessibles dans la section actualité du site Internet du CLCC

<sup>4</sup> Des dossiers sont toujours à l'étude.

<sup>5</sup> *Idem.*



COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **338**

Suite

Sous-questions <sup>1 2</sup>	2025-2026	Depuis le début des opérations
	ainsi que dans les Rapports annuels de gestion du CLCC (voir la liste des sites Internet en annexe).	(UPAC) ainsi que dans les Rapports annuels de gestion du CLCC (voir la liste des sites Internet en annexe).
g) Le nombre de dossiers ayant mené à une condamnation <sup>6</sup>	84 condamnés dans le cadre de 22 dossiers	626 condamnés dans le cadre de 134 dossiers
h) La durée moyenne des enquêtes	Le délai de réalisation des enquêtes de corruption varie grandement en fonction de leur complexité et des requêtes qui peuvent être présentées en cours d'enquête. À titre d'exemple, il s'est écoulé 984 jours en moyenne afin de trancher 16 requêtes de type Lavallée distinctes dans le cadre de 9 enquêtes du CLCC.	
i) Le nombre d'enquêtes fermées depuis la création de l'UPAC n'ayant mené à aucune accusation en indiquant i. La date de début de l'enquête; ii. La date de la fermeture de l'enquête.	Voir la réponse à la sous-question d et h <sup>7</sup> .	

<sup>6</sup> Les procédures judiciaires ne sont pas terminées pour l'ensemble des dossiers.

<sup>7</sup> En ce qui concerne la communication des dates d'enquête, la divulgation de ces renseignements serait susceptible de contrevenir à différents articles de loi notamment l'article 263.5 de la *Loi sur la police*.



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

### Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **339**

Veillez nous fournir la liste des enquêtes demandées, suspendues ou annulées pour des raisons politiques ou administratives en 2025-2026.

Rappelons que toute personne peut faire une dénonciation au Commissaire à la lutte contre la corruption (CLCC) si elle croit détenir des renseignements qui, selon elle, peuvent démontrer qu'un acte répréhensible a été commis ou est sur le point de l'être. Cela inclut tout citoyen, tout employé du secteur public ainsi que tout élu.

S'il est jugé nécessaire de le faire après analyse, cette dénonciation fera l'objet d'une enquête de la part du CLCC afin de déterminer si un crime ou une infraction a été commis et d'en rechercher les auteurs, le cas échéant.

En vertu de l'indépendance conférée au CLCC en vertu de la *Loi sur la police* (chapitre P-13.1)<sup>1</sup> et de la *Loi concernant la lutte contre la corruption* (chapitre L-6.1), on ne peut pas lui dicter les conclusions de ses enquêtes, quelle qu'en soit l'origine (citoyen, secteur public, élu, etc.).

Enfin, il convient de rappeler que le CLCC mène des enquêtes afin de déterminer si un crime ou une infraction a été commis et d'en rechercher les auteurs, le cas échéant. Ainsi, une enquête policière peut mener à la conclusion qu'aucun crime n'a été commis, et ce, malgré la dénonciation communiquée au CLCC de bonne foi au départ.

Pour avoir un aperçu des garanties d'indépendance du CLCC, veuillez vous référer à la QP1 340 du présent cahier.

<sup>1</sup> Art. 48, al. 3 de la *Loi sur la police* « Dans la conduite des enquêtes et des interventions policières, ils [corps de police] agissent en toute indépendance, hors de toute ingérence. »



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **340**

Veillez nous fournir les garanties d'indépendance entre l'UPAC et le gouvernement du Québec

### Loi-cadre de l'UPAC et du CLCC (RLRQ c L-6.1)

Dès l'adoption de la *Loi concernant la lutte contre la corruption*, LCLCC (PL 15, devenu LQ 2011, c 17) par laquelle les charges de commissaire à la lutte contre la corruption et de commissaire associé aux vérifications sont instituées, la notion d'indépendance est au cœur de leur exercice.

- Art. 4 al. 2 LCLCC – le commissaire exerce les fonctions qui lui sont conférées par la présente loi, avec l'indépendance que celle-ci lui accorde.
- Art. 8 al. 1 LCLCC (dans sa version originale) – le commissaire associé aux vérifications est chargé d'assurer, avec l'indépendance que la présente loi lui accorde, la coordination des équipes de vérification désignées par le gouvernement.

L'indépendance du CLCC est renforcée par le législateur en 2018 avec l'adoption du PL 107 (LQ 2018, c 1) : *Loi visant à accroître la compétence et l'indépendance du commissaire à la lutte contre la corruption et du Bureau des enquêtes indépendantes ainsi que le pouvoir du directeur des poursuites criminelles et pénales d'accorder certains avantages à des témoins collaborateurs*. Avec l'objectif d'accroître l'autorité, la compétence et l'indépendance du CLCC (notamment en matière d'enquêtes criminelles), elle fait du CLCC un corps de police spécialisé dans la lutte contre la corruption.

- Cette loi institue la charge de commissaire associé aux enquêtes. L'article 8.3 confirme que les commissaires associés (aux vérifications et aux enquêtes) exercent leurs fonctions avec l'indépendance accordée par la loi.
- Art. 5.6 al. 2 LCLCC - le commissaire ne peut se livrer à aucune activité politique de nature partisane.

En 2019, cette indépendance est consolidée avec l'adoption du PL 1 (LQ 2019, c. 6) : *Loi modifiant les règles encadrant la nomination et la destitution du commissaire à la lutte contre la corruption, du directeur général de la Sûreté du Québec et du directeur des poursuites criminelles et pénales*. Par l'entremise de cette loi, le législateur modifie les modes de nomination et de destitution du plus haut dirigeant du CLCC :

- Art. 5 al. 1 LCLCC - le commissaire est nommé par l'Assemblée nationale sur motion du premier ministre et avec l'approbation des deux tiers de ses membres.
- Art. 5.2.1 al. 1 LCLCC – le commissaire ne peut être destitué que par l'Assemblée nationale.

### Loi sur la police (RLRQ c P-13.1)

En sus des modifications de la LCLCC en 2018 (LQ 2018, c 1), le législateur introduit un nouvel article dans la Loi sur la police de manière à désigner le CLCC en tant que corps de police spécialisé. De ce fait, les mesures prévues pour les corps de police lui sont également applicables.



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **340**

Suite

- Art. 48, al. 3 : dans la conduite des enquêtes et dans leurs interventions, les membres du corps de police spécialisé du CLCC (cf. : art. 8.4 LCLCC) agissent en toute indépendance, hors de toute ingérence.

### Autres documents normatifs

*Règlement sur la discipline interne des membres du corps de police spécialisé dans la lutte contre la corruption* (RLRQ c P-13.1, r 2.001)

- Art. 6 : Les membres du corps de police du CLCC doivent faire preuve de neutralité politique dans l'exercice de leurs fonctions.

*Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Commissaire*<sup>1</sup>

- Art. 8 : Le commissaire doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations politiques partisans.
- Art. 9 : Le commissaire doit s'abstenir de manifester publiquement ses opinions politiques.

*Code de déontologie des policiers du Québec* (RLRQ c P-13.1, r 1)

- Art. 9 : Le policier doit exercer ses fonctions avec désintéressement et impartialité et éviter de se placer dans une situation où il serait en conflit d'intérêts de nature à compromettre son impartialité ou à affecter défavorablement son jugement et sa loyauté.

<sup>1</sup> Ce code est disponible sur le site Internet du CLCC (UPAC). Veuillez vous référer à la liste des sites Internet en annexe.



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

### Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **341**

Veillez nous fournir la liste des divulgations d'actes répréhensibles reçues d'un organisme public en 2025-2026 en indiquant :

- La date de réception;
- L'organisme public qui a transféré le dossier;
- Une brève description de l'acte répréhensible;
- L'état d'avancement du dossier (enquête en cours, enquête terminée, etc.);
- La date de fermeture du dossier;
- Si des accusations ont été portées, veuillez dresser la liste des chefs d'accusation.

- Il convient de rappeler que l'article 23 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* (LFDAROP) prévoyait que le responsable du suivi des divulgations transmette dans les plus brefs délais au Commissaire à la lutte contre la corruption (CLCC) les renseignements portés à sa connaissance pouvant faire l'objet d'une dénonciation en application de l'article 26 de la *Loi concernant la lutte contre la corruption* (LCLCC).
- Or, le 30 novembre 2024, la *Loi édictant la Loi sur la protection contre les représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles et modifiant d'autres dispositions législatives* entrainé en vigueur et modifiait le régime de divulgation en plus d'abroger l'article 23.
- Ainsi, avant le 30 novembre 2024, il arrivait que certaines dénonciations d'actes répréhensibles au sens de la LCLCC soient communiquées au CLCC par des organismes publics en vertu de l'article 23 de LFDAROP.
- Or, bien que toutes les dénonciations reçues par le CLCC soient systématiquement répertoriées aux fins de leur traitement, l'information selon laquelle la communication a été faite en vertu l'article 23 de la LFDAROP, le cas échéant, n'est pas cataloguée dans le système du CLCC. Il n'y a, par ailleurs, aucune obligation légale de le faire.
- Le CLCC est toutefois en mesure de fournir les données agglomérées pour 2025-2026 des dénonciations d'actes répréhensibles communiquées par des organismes publics en vertu de la LCLCC :

	2025-2026
Dénonciations communiquées par des organismes publics	122
Nombre total de dénonciations reçues	675

- En ce qui concerne le nombre d'accusés en découlant, il convient de rappeler que les dénonciations transférées au commissaire associé aux enquêtes font rarement l'objet d'accusations au cours du même exercice financier. En effet, une fois la dénonciation transférée au commissaire associé aux enquêtes, une enquête sera menée afin de déterminer si un crime ou une infraction a été commis et d'en rechercher les auteurs, le cas échéant. Dans l'éventualité où une demande d'intenter des procédures est présentée par les policiers, il revient ensuite au Directeur des poursuites criminelles et pénales d'analyser le dossier et de décider d'intenter ou de continuer une poursuite.

Au 31 janvier 2026



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

### Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **342**

Veillez nous fournir la liste des contrats donnés à des consultants, avocats privés et experts externes en 2025-2026 en indiquant :

- a) Une brève description du contrat;
- b) La durée du contrat;
- c) Le montant du contrat.

Contrats avec différentes firmes ou professionnels à des fins d'assistance judiciaire		34 169 \$
Contrats avec différentes firmes pour des services professionnels		56 715 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>90 884 \$</b>

Au 31 janvier 2026



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

### Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **343**

Veillez nous fournir la liste des contrats accordés à des entreprises privées pour des services liés aux enquêtes en 2025-2026 en indiquant :

- a) Une brève description du contrat;
- b) La durée du contrat;
- c) Le montant du contrat.

Nom du fournisseur	Description du contrat	Durée du contrat	Montant du contrat
CNW Group Ltd _ Cision Canada	Abonnement à des licences Eurêka	03-08-2025 au 02-08-2026	18 876 \$
Bell Canada	Demande de renseignements		2 066 \$
Fonds des biens et des services (MESS)	Diverses vérifications dans la base de données du MESS		2 556 \$
JLR Solutions foncières	Abonnement annuel pour accès à une base de données	01-10-2025 au 30-09-2026	45 020 \$

Au 31 janvier 2026



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

### Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **344**

Veillez nous indiquer les montants détaillés investis en 2025-2026. Si les sommes ont été octroyées par contrat à l'externe, veuillez le spécifier :

- a) En cybersurveillance et en technologies d'enquête;
- b) En filature.

Les renseignements demandés ne peuvent être communiqués en application des articles 28 al. 1 (3) et 29 al. 2 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (chapitre A-2.1).



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

### Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **345**

Depuis le 1er janvier 2024, veuillez nous fournir une liste des rencontres ainsi que l'ordre du jour des rencontres du Commissaire de l'UPAC avec :

- a) Le ministre de la Sécurité publique;
- b) Le cabinet du ministre de la Sécurité publique;
- c) Le ministère de la Sécurité publique.

- a) s.o.
- b) s.o.
- c) 11 rencontres pour la période visée par la présente étude des crédits<sup>1</sup> avec différents représentants du ministère (transition, statutaires, budget, accès au réseau et contrat de travail).

<sup>1</sup> Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026. Veuillez vous référer aux cahiers de renseignements particuliers des années antérieures pour les informations des autres exercices financiers.



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **346**

Veillez nous fournir la liste des enquêtes actuellement en cours impliquant des ministères ou organismes du gouvernement du Québec.

Conformément au principe de l'indépendance policière, les informations sur les enquêtes en cours au sein du CLCC sont confidentielles. La divulgation de ces renseignements serait susceptible de contrevenir à différents articles de loi notamment :

- Article 28 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*;
- Articles 30 et 31 de la *Loi concernant la lutte contre la corruption*;
- Article 263.5 de la *Loi sur la police*.



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

### Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **347**

Veillez nous spécifier, par région, le nombre d'enquêteurs provenant du Programme de formation en enquête du Commissaire à la lutte contre la corruption de l'École nationale de police du Québec (ENPQ) en indiquant :

- a) La date de fin de leur formation;
- b) La date de leur embauche;
- c) La date de fin de leur emploi, si applicable;
- d) Leur formation initiale (ex : comptable, avocat, etc.);
- e) La répartition des enquêteurs formés par corps de police.

Enquêteurs provenant du Programme de formation en enquête du CLCC en date du 31 janvier 2025	Cohorte 1	Cohorte 2	Cohorte 3
Nb d'enquêteurs - Région Montréal	8	4	4
Nb d'enquêteurs - Région Capitale-Nationale	2	0	2
a. Date de fin volet 1 <sup>1</sup>	2022-12-22	2023-12-20	2025-12-18
a. Date de fin de leur formation volet 2 <sup>1</sup>	2024-12-13	2026-06-30 <sup>2</sup>	2027-06-30 <sup>2</sup>
a. Date de fin de leur formation volet 3 <sup>1</sup>	2026-12-13 <sup>2</sup>	Maximum 2 ans à la suite du volet 2	Maximum 2 ans à la suite du volet 2
b. Date d'embauche	2022-08-22	2023-08-21	2025-08-11
c. Date de fin d'emploi	N/A	N/A	N/A
d. Formation initiale <sup>3</sup>	Comptabilité, droit, finance, fiscalité, criminologie, sécurité et études policières	Comptabilité, économie, criminologie	Criminologie, sécurité et études policières, gestion, droit, comptabilité et juricomptabilité
e. Répartition <sup>4</sup>	N/A	N/A	N/A

<sup>1</sup> La présentation des dates de fin de la formation fait référence à l'article 2 du *Règlement sur les critères de sélection et la formation des membres de l'équipe spécialisée d'enquête du Commissaire à la lutte contre la corruption*.

<sup>2</sup> Les dates de fin du volet 2 et 3 sont approximatives et sujettes à la disponibilité des places à l'ENPQ.

<sup>3</sup> L'Énumération de leur formation initiale n'est pas exhaustive, elle dénombre les formations les plus fréquentes chez les enquêteurs provenant du Programme de formation en enquête du CLCC.

<sup>4</sup> Les enquêteurs provenant du Programme de formation en enquête du CLCC ne proviennent pas d'un corps de police et ont débuté leur formation policière au CLCC. Cependant, les enquêteurs provenant de la voie traditionnelle proviennent de corps de police variés. Ci-dessous le tableau de leur dernier corps de police avant leur embauche.



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

### Renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Étude des crédits 2026-2027

Question **347**

Suite

Les enquêteurs provenant du Programme de formation en enquête du CLCC ne proviennent pas d'un corps de police et ont débuté leur formation policière au CLCC. Cependant, les enquêteurs provenant de la voie traditionnelle proviennent de corps de police variés. Ci-dessous le tableau de leur dernier corps de police avant leur embauche.

Provenance de l'effectif policier CLCC avant embauche	Policiers CLCC
Bureau des enquêtes indépendantes	4
Service de police de la Ville de Gatineau	1
Gendarmerie royale du Canada	1
Service de police de la Ville de Lévis	1
Service de police de la Ville de Mirabel	3
Régie inter. de police Richelieu-Saint-Laurent	2
Service de police de l'agglomération de Longueuil	3
Service de police de la Ville de Montréal	10
Service de police de la Ville de Québec	10
Sûreté du Québec	22
Régie inter. de police Thérèse-De Blainville	2
Nouvelle voie d'accès (N/A)	20
<b>TOTAL</b>	<b>79</b>

Au 31 janvier 2026



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Renseignements particuliers du 2e groupe d'opposition

Étude des crédits 2026-2027

Question **009**

Quels projets, mesures, politiques ou programmes ont fait l'objet d'une analyse différenciée des sexes (ADS).

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat à la condition féminine pour tous les ministères et organismes.



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

### Renseignements particuliers du 3e groupe d'opposition

Étude des crédits 2026-2027

Question **004**

Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2025-2026, dont ont fait partie le ministère ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats obtenus.

La réponse à cette question est fournie à la question QP1 2.



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

### Renseignements particuliers du 3e groupe d'opposition

Étude des crédits 2026-2027

Question **007**

Pour l'année 2025-2026, pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du ministère, fournir :

a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration;

b) la liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé, en indiquant leur nom, leur titre et les dates du début et de la fin de leur mandat, ainsi que leur rémunération;

c) la liste des personnes qui ont été nommées, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, ainsi que leur rémunération. Inclure leur cv;

d) leurs frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.

	A)	B)	C) <sup>1</sup>	D)
Commissaire à la lutte contre la corruption	s.o.	s.o.	1-Commissaire à la lutte contre la corruption, M. Vincent Richer : nommé le 4 juin 2025 avec une entrée en fonction le 25 juin 2025 pour un mandat de 7 ans non renouvelable. Rémunération annuelle 2025-2026 : 240 868 \$.  2-Commissaire associé aux vérifications, M <sup>e</sup> Éric René : nommé le 26 juin 2018 pour un mandat de 5 ans. Il demeure en fonction jusqu'à ce qu'il ait été nommé de nouveau ou remplacé. Rémunération annuelle 2025-2026 : 209 651 \$.  3-Commissaire associé aux enquêtes, M. Sylvain Baillargeon, nommé le 30 mars 2020 pour un mandat de 5 ans. Il demeure en fonction jusqu'à ce qu'il ait été nommé de nouveau ou remplacé. Rémunération annuelle 2025-2026 : 243 451 \$.	3 666 \$   602 \$   2 234 \$

Au 31 janvier 2026

<sup>1</sup> Les notes biographiques des personnes nommées sont disponibles dans la section des nominations sur le site du Secrétariat aux emplois supérieurs, veuillez vous référer à la liste des sites Internet en annexe.



## COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

### Renseignements particuliers du 3e groupe d'opposition

Étude des crédits 2026-2027

Question **016**

Unité permanente anticorruption (UPAC) :

- a) Au 1er mars 2025, le nombre de personnes affectées à l'UPAC, ventilation en fonction de l'organisme d'origine (SQ, CCQ, procureur de la Couronne, etc.). Objectif à terme quant à l'effectif;
- b) Budget ventilé de l'UPAC pour 2025-2026;
- c) Liste des bureaux ou bâtiments acquis ou loués par le ministère pour installer les futurs membres de l'UPAC;
- d) Le nombre de perquisitions, d'arrestations et d'accusations menées ou portées par l'UPAC entre le 1er avril 2019 et le 31 mars 2026;
- e) Bilan des activités de l'UPAC;
- f) Toute étude, document ou analyse au sujet d'un changement de statut ou de structure de l'UPAC.

Veillez vous référer à la réponse de la QP1 335.

f) Le Rapport quinquennal de mandat (2018-2023) du Comité de surveillance des activités de l'UPAC, déposé à l'Assemblée nationale le 26 septembre 2023, recommande, entre autres, l'élargissement du mandat du Commissaire à la lutte contre la corruption. Ce rapport est accessible sur le site Internet de l'Assemblée nationale.

## **Annexe : Liste des sites internet**

Site du CLCC (UPAC) : <https://www.upac.gouv.qc.ca/>

Site du Secrétariat aux emplois supérieurs : <https://www.emplois-superieurs.gouv.qc.ca/>